

Réf: Dossier 355052

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE RAPIDE EXPRESS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY ANGRE
CHATEAU NON LOIN DE L'IMMEUBLE KANON 2, Lot 32-34,
Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE RAPIDE EXPRESS »

Objet : LIVRAISON DE COLIS

LOCATION DE VEHICULE

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY ANGRE

CHATEAU NON LOIN DE L'IMMEUBLE KANON 2, Lot 32-34,
Ilot 04

Dirigeant(s) M YAVO MAMBO AIME CESAIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08488 du 29/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66972/GTCA/RC/2024 du 29/10/2024

